

lord de l'amirauté det en substance: Les navires que nous voulons construire, dit-il, seront supplémentaires à ceux que la Grande-Bretagne veut construire; c'est-à-dire que la Grande-Bretagne doit appliquer son programme régulier de constructions maritimes et que nos trois vaisseaux seront supplémentaires; c'est ainsi que l'a stipulé le Gouvernement fédéral.

Si ces trois vaisseaux doivent être supplémentaires au nombre régulier de vaisseaux de la flotte, soit que nous versions cette contribution ou non, comment allons-nous réduire le fardeau des impôts qui écrase le contribuable britannique. D'autre part, comme nous imposons à la Grande-Bretagne ces trois nouveaux vaisseaux, sans fournir les fonds voulus pour leur équipement ou leur entretien, nous aggravons le fardeau du contribuable britannique, de sorte que la charge du pauvre "Titan fatigué", au lieu de s'alléger, s'alourdit davantage.

Le parti libéral veut la construction d'une flotte canadienne. Je regrette que les besoins de la situation nous forcent d'effectuer pareille dépense. Nombre de gens au Canada préféreraient que l'on consacrerait ces deniers aux arts de la paix, au développement du pays. A mesure que nous nous élevons au rang de nation, il nous faut accepter les fardeaux d'une nation, et c'est précisément d'un de ces fardeaux qu'il s'agit. Nous sommes sans doute bien heureux d'avoir un seul roi, un seul drapeau, un seul empire, mais je me demande pourquoi il n'y aurait qu'une seule marine militaire? Pourquoi une seule marine, plus qu'une seule armée? Pourquoi pas coopérer à la défense de l'empire, en ayant nos forces navales ici sous notre direction en temps de paix, prêtes à voler au secours de l'empire en temps de guerre?

J'ai l'intention de voter contre cette contribution; et en prenant cette attitude, je suis convaincu que c'est le sentiment général du peuple canadien; et, si on le met en lieu d'exprimer son avis, il manifestera indubitablement sa désapprobation de la mesure proposée. Les ministres ne veulent pas consulter le peuple en pareille matière; bien que, lorsqu'ils étaient à la gauche, ils aient posé en principe qu'il faut soumettre ces questions au peuple. Je comprends parfaitement ce que ces messieurs éprouvent en pareille matière; car bien qu'il n'ait guère été plus d'un an au pouvoir, jamais Gouvernement au Canada n'a reçu autant de soufflets que ces messieurs en ont reçu, sous un régime pourtant de si courte durée. D'ordinaire, quand un Gouvernement vient de recevoir le mandat populaire, et s'installe au pouvoir, le Gouvernement gagne invariablement les élections partielles.

M. CHISHOLM (Antigonish).

Quelques mois à peine après l'avènement de ces messieurs au pouvoir, installés qu'ils étaient en toute sécurité sur les banquettes ministérielles, j'ai été témoin de ce singulier spectacle: leur défaite aux élections partielles. A la veille d'une élection, on a dit que si le Gouvernement était vaincu, ce serait l'injection de la première goutte de poison dans les veines du corps électoral, ce qui aboutirait à la ruine et à la mort du parti. Ce poison...

M. DAVIDSON: L'honorable député fait-il allusion à l'élection d'Antigonish?

M. CHISHOLM: Il sera question plus tard de l'élection partielle d'Antigonish; mais de concert avec ses amis, il ne retirera guère de consolation de ce qu'il apprendra. Je fais allusion à l'élection partielle qu'ils provoquèrent lorsqu'ils cherchèrent à faire mordre la poussière à l'ancien ministre des Chemins de fer (M. Graham); les électeurs de Renfrew rendirent alors leur verdict. Le Gouvernement s'efforça d'enlever le comté de Richelieu. Le ministre des Travaux publics tenta l'impossible pour gagner ce collège électoral et le grand chevalier de Charlevoix participa aussi à cette campagne. Il y eut de singulières révélations au sujet des manœuvres électorales dans ce comté, mais le Gouvernement fut vaincu quand même. Ce n'est pas tout; l'élection locale qui a eu lieu dans la province de Québec a détruit les derniers vestiges du torysme et du nationalisme, son allié, et presque toute la province devint libérale en cette circonstance. En Saskatchewan, où le ministre des Travaux publics dirigeait la campagne, le peuple donna la même réponse, et pour comble de misères et d'épreuves, le puissant ministre, regardé comme le type de l'honneur et de la droiture, celui-là même que la voix publique avait salué, à son accession au pouvoir, comme le grand ministre, comme d'un des plus forts ministres ayant détenu un portefeuille sous le régime de la confédération, voilà que ce ministre, dis-je, démissionne, remet son portefeuille au premier ministre, un an à peine après son entrée en fonction au ministère. Est-il étonnant que le Gouvernement redoute l'appel au peuple, avec un semblable passé, alors qu'il a essuyé de si terribles revers, un an à peine après son accession au pouvoir. Il voit une main mystérieuse tracer sur le mur les paroles fatales et voilà pourquoi il n'ose mettre le peuple dans ses confidences et lui permettre de se prononcer sur ce bill.

(Sur motion de M. Emmerson la suite du débat est renvoyée à une prochaine séance.)

La séance est levée à une heure, dix minutes, jeudi matin.